

COMPTE RENDU DE REUNION

COMMISSION LOCALE EAU POTABLE DU PERIMETRE DE ORSCHWILLER LE 26/05/2023 – MAIRIE DE ORSCHWILLER

Participants à la réunion :

Président de la commission locale eau potable : Olivier MORIS

Directeur Adjoint du Territoire Alsace Centrale : Xavier BARBIN

Autres participants : voir liste de présence

Ordre du jour

1. Adoption du compte-rendu de la Commission Locale du 16/09/2022
2. Présentation du rapport annuel 2022 sur la qualité et le prix du service public d'eau potable
3. Présentation des résultats financiers 2022, état de la dette
4. Etat d'avancement du programme de travaux 2023 et des dépenses en cours
5. Contexte et enjeux liés à l'évolution des dépenses d'énergie et ses impacts sur le budget 2023
6. Décision modificative des éléments budgétaires et redevances 2023
7. Divers et communication :
 - Assemblée Générale le 14 juin 2023
 - Présentation enquête de satisfaction élus-usagers

M. MORIS souhaite la bienvenue aux participants et aux agents du SDEA.

1. Adoption du compte-rendu de la Commission Locale du 16/09/2022

Le compte-rendu du 16/09/2022 présentait les points suivants :

- L'adoption du compte-rendu du 10/09/2021
- La présentation du rapport annuel 2021 sur la qualité et le prix de l'eau
- L'état d'avancement des travaux et des dépenses 2022
- La validation du programme d'investissement 2023 et planification pluriannuelle des investissements sur 5 ans.
- Orientations budgétaires et définition de la redevance d'eau potable 2023
- Divers et communication

Le compte rendu ne fait pas l'objet de remarque particulière et est adopté par les membres de la commission.

2. Présentation du rapport annuel 2022 sur la qualité et le prix du service public d'eau potable

Présenté par Xavier BARBIN, ce rapport fait état des résultats financiers et techniques pour l'année écoulée. Ce rapport est également présent sur l'espace Extranet.

Un point particulier est fait au sujet du rendement. Différentes analyses doivent être effectuées pour vérifier les facturations des gros consommateurs, conjointement entre le SDEA et les services techniques de la commune.

Il est demandé au SDEA de se renseigner sur une facture d'eau au nom de la volerie des aigles basée à Orschwiller et de retrouver le compteur qui y est rattaché.

3. Présentation des résultats financiers 2022, état de la dette

Madame LEIBEL présente les résultats financiers du périmètre.

La section d'exploitation affiche un résultat excédentaire de 9 189 €.

Le résultat d'investissement, quant à lui, affiche un solde négatif de -8 212 €.

Le résultat de clôture de l'exercice s'établit pour les deux sections confondues à 977 €.

En 2022, le périmètre a contracté 6 emprunts, soit un capital restant dû de 136 590.53 € et une durée d'extinction de la dette de 7 ans.

Il est demandé par M. RISCH, s'il est possible de faire participer le budget de la commune. Cela pourrait être possible à titre exceptionnel pour des travaux d'investissement mais pas pour le budget de fonctionnement.

Xavier BARBIN présente les crédits de reports pour l'année 2023, et plus précisément la modification du réseau route du vin et le remplacement de la cuve anti-bélier, soit un total de 30 000€.

4. Etat d'avancement du programme de travaux 2023 et des dépenses en cours

Sur le périmètre, 2 ruptures de branchements ont été réparées rue de Wick le 27/02/2023 et 28 rue du Château le 07/02/2023.

5. Contexte et enjeux liés à l'évolution des dépenses d'énergie et ses impacts sur le budget 2023

M. BARBIN indique que le SDEA dispose d'un parc de plus de 1 250 points de livraison électrique consommant en moyenne 58,3 GWh.

Il rappelle le contexte évolutif du marché de l'énergie au cours des dernières années avec la fin progressive des tarifs réglementés pour les professionnels mais également l'impact des différents événements tel que la crise COVID, la guerre en Ukraine ou encore le vieillissement du parc nucléaire français qui ont eu un impact lourd sur le prix de l'électricité.

Cependant, grâce aux actions engagées par le SDEA pour optimiser voire limiter les dépenses énergétiques et grâce à la mise en place du bouclier tarifaire, les dépenses liées à l'énergie n'ont évolué que de 19% sur l'exercice 2022.

A ce titre, et afin d'avoir une vision plus précise des impacts de ce contexte sur les charges d'exploitation de chaque commission locale, une analyse individuelle par périmètre a été menée et présentée en séance. Cette analyse se base sur une évolution du coût de l'énergie 2,5 fois supérieur aux dépenses réelles de l'année 2022.

Ainsi, pour la commission locale de Orschwiller cela induirait un budget électricité de 17 463 € environ au lieu des 8000 € initialement inscrits au budget primitif 2023 ; soit un manque à gagner de 9 463 € pour couvrir cette hausse des coûts.

6. Décision modificative des éléments budgétaires et redevances 2023

Sur le périmètre de Orschwiller, l'augmentation des coûts de l'électricité impacte l'équilibre financier, celui-ci s'établit à -13 €. L'autofinancement du périmètre est également fragilisé en passant de 15 000 € à 5000 €. Suite à la souscription d'un emprunt de 43 000 € en 2022, Le résultat est consolidé à 977 € et la durée d'extinction de la dette passerait à 9.8 années.

M. RISCH évoque la possibilité d'augmenter le tarif de la société SODIPLEC basée sur l'aire d'autoroute. Un vote à l'unanimité a été réalisé et le tarif de la société SODIPLEC passera alors de 1.04€ à 1.14€, soit +10 cts au 1^{er} juillet 2023.

7. Divers et communication

M. BARBIN présente l'enquête de satisfaction élus-usagers qui se déroule habituellement tous les trois ans. Il indique qu'une nouvelle cible, à savoir les agriculteurs, a été intégrée à cette enquête 2023. Enfin, il présente le calendrier relatif à cette enquête triennale qui prévoit une publication des résultats et des propositions d'actions d'amélioration d'ici la fin d'année.

Il informe également que l'Assemblée Générale du SDEA se déroulera le 14 juin prochain au Dôme de Mutzig.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, M. MORIS lève la séance et remercie le personnel du SDEA.

Le 26 mai 2023

Visa du Président

Visa du Secrétaire

